Répertoire géographique des communes

Ce fichier est structuré en lignes qui correspondent chacune à une commune.

Chaque ligne est constituée de 20 champs séparés par une tabulation. La première ligne fournit le nom des champs.

Le tableau suivant décrit chacun des champs :

- Nom: Nom fournit par la première ligne du fichier,
- ➤ **Taille** : Nombre de caractères du champ, fixe ou variable (dans ce cas, elle est indiquée sous la forme [min-max]),
- **Commentaires** : Précisions sur le champ.

Nom	Taille	Commentaires
DEP	2	Code INSEE Département
COM	3	Code INSEE Commune
ARRD	1	Code INSEE Arrondissement
CANT	2	Code INSEE Canton
ADMI	1	Statut administratif:
		1 : Capitale d'état
		2 : Préfecture de région
		3 : Préfecture
		4 : Sous-préfecture
		5 : Chef-lieu de canton
		6 : Commune
POPU	[1-5]	Population (en centaine d'habitants)
SURFACE	[1-5]	Superficie de la commune en hectares
NOM	[1-50]	Nom de la commune en majuscules non accentuées
XLAMB2	[1-5]	X en Lambert 2 étendu du chef-lieu (en hectomètre)
YLAMB2	[1-5]	Y en Lambert 2 étendu du chef-lieu (en hectomètre)
XLAMBZ	[1-5]	X en Lambert zone du chef-lieu (en hectomètre)
YLAMBZ	[1-5]	Y en Lambert zone du chef-lieu (en hectomètre) Le premier
		chiffre donne le numéro de la zone Lambert.
XLAMB93	[1-5]	X en Lambert 93 du chef-lieu (en hectomètre)
YLAMB93	[1-5]	Y en Lambert 93 du chef-lieu (en hectomètre)
LONGI_GRD	[1-5]	Longitude en milligrade (Paris) du chef-lieu (avec signe –
		éventuellement)
LATI_GRD	5	Latitude en milligrade du chef-lieu
LONGI_DMS	6	Longitude en degré, minute, seconde (Greenwich) du chef-
		lieu (avec signe – éventuellement)
LATI_DMS	6	Latitude (Nord) en degré, minute, seconde du chef-lieu
ZMIN	[1-4]	Altitude minimale (en mètre) de la commune (avec signe –
		éventuellement)
ZMAX	[1-4]	Altitude maximale (en mètre) de la commune

1.3.3 Description des champs

Champs fournis annuellement par l'INSEE : DEP - COM - ARRD - CANT - POPU - NOM

POPU: Recensement de 1999, sans double compte, arrondi à la centaine d'habitants.

SURFACE: Superficie évaluée en 1975 par le service du cadastre de la Direction Générale des Impôts, corrigée des modifications communales intervenues depuis 1975. Cette surface « fiscale » ne correspond pas forcément à la superficie géographique de la commune.

NOM : Nom de l'entité communale. Le nom du chef-lieu de commune (lieu-dit où se trouve la mairie) n'est pas toujours identique au nom de commune.

Autres champs:

ADMI: Statut administratif. Valeurs de 1 à 6.

XLAMB2, YLAMB2 : Coordonnées Lambert 2 étendu, arrondies à l'hectomètre.

XLAMB93, YLAMB93: Coordonnées Lambert 93, arrondies à l'hectomètre.

XLAMBZ, **YLAMBZ**: Coordonnées en Lambert Carto. Le premier chiffre de YLAMBZ indique le numéro de la zone Lambert concernée.

LONGI_DMS, **LATI_DMS** : Coordonnées géographiques en Degré Minute Seconde calculées dans le système géodésique WGS84.

ZMIN et **ZMAX**: Altitudes minimales et maximales.